



MUNICIPALITÉ DE MONTPELLIER

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Manon Lanthier, QUE :

Le conseil de la municipalité de Montpellier tiendra une séance extraordinaire pour la présentation et l'adoption des prévisions budgétaires 2019, le lundi 21 janvier, à 19 h, à la salle de la Mairie de Montpellier, soit au 4, rue du Bosquet à Montpellier.

DONNÉ à Montpellier, ce onzième jour du mois de janvier de l'an deux mille dix-neuf.

Signé :

Directrice générale et
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Madame Manon Lanthier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Montpellier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 11 janvier 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11^e jour du mois de janvier deux mille dix-neuf.

Directrice générale et
secrétaire-trésorière